



Union Sacrée de la Nation

Le Secrétaire Permanent

COMMUNIQUE TRES IMPORTANT N° 012./USN/SEC.
PERM/MBMA/2025

Concerne : Présentation du Candidat de l'USN au poste de Président de l'Assemblée Nationale.

Conformément à l'article 27 du Règlement Intérieur et à la Décision n°001CAB/P/AN/IJCTM/2025 du 04 Novembre 2025, du Président ai. de l'Assemblée nationale, le Secrétaire Permanent de l'Union Sacrée de la Nation (USN), Prof André MBATA MANGU, procédera à la présentation de **l'Honorable BOJI SANGARA Aimé**, Candidat de la Majorité au Poste de Président de l'Assemblée nationale, ce jeudi 06 novembre 2025 à 16h30' au Palais du Peuple.

A cet effet, il prie les Membres du Présidium, les Honorables Députés et Sénateurs, les Membres du Gouvernement, les Chefs des Partis et Regroupements Politiques ainsi que des Associations de l'USN, à prendre part à la procession qui partira du Secrétariat Permanent au Palais du Peuple à 15h30'. Les autres membres de l'USN qui le souhaitent sont priés de le faire dans le calme et dans le strict respect de l'ordre public.

Fait à Kinshasa, le 05 Novembre 2025

Prof. André MBATA BETUKUMESU MANGU

Secrétaire Permanent de l'Union Sacrée de la Nation

